



A la Une
Editions
Région
Faits divers
Économie
France et Monde
Sports
7Hebdo
■Elections 2004■

Communes en ligne
Vivametz
Vivanancy
Vivasaintavold

Régionest-Immo
Immobilier
Emploi
Auto-Moto
Villégiatures

Météo
Télévision
Education
Livres
Entreprises
Santé
Carré d'as

14/04/2004

RECHERCHE DANS LES ARTICLES

Sommaire

10:00:52

Les Archives électroniques

>> Faits divers

"La mort d'Erhan est une injustice"

Le centre culturel de Bellecroix s'est mué, hier après-midi, en lieu de prière à la mémoire d'Erhan, 18 ans, qui s'est suicidé le 2 avril dernier à la maison d'arrêt d'Epinal. La famille souhaite "la vérité sur cette injustice."

Emotion silencieuse et colère sourde se partageaient l'espace hier après-midi dans l'ancien centre commercial de Bellecroix, transformé en siège de l'association culturelle franco-turque. Des membres de la communauté sont venus de toute la Moselle pour partager le désarroi de la famille d'Erhan, 18 ans, qui s'est pendu le 2 avril dans la cellule d'isolement à la maison d'arrêt d'Epinal. **"Nous sommes 25 000 dans le département et cette histoire nous touche tous, c'est une injustice flagrante"** > déplore un homme venu de Bitche et brandissant un portrait d'Erhan.



"Ce n'était pas un saint, il méritait une sanction mais il ne méritait pas la mort" > poursuit un proche de la famille domiciliée à Borny.

Erhan, libérable en juillet, purge une peine de neuf mois de détention prononcée par les juridictions pour mineurs.

Hyperactif, il supporte mal la prison. Il multiplie les tentatives de suicide, sept au total en l'espace de quatre mois. Entre Metz, Nancy et Strasbourg, il alterne les périodes de détention, toujours mouvementées, et les placements en hôpital psychiatrique. **"Il n'était pas bien, comme drogué, je ne le reconnaissais pas"** > se souvient Azru, sa soeur aînée qui a entrepris d'incessantes démarches pour alerter l'administration pénitentiaire sur la fragilité d'Erhan.

Gerbe de fleurs

"Un jour vous m'appellerez pour m'annoncer sa mort" > prévient son père, conscient de sa fragilité. Il réclame un transfert à Saint-Mihel où est détenu l'un de ses grands frères. **"Avec lui à ses côtés rien ne se serait passé"** > assure un ami effondré.

Pour toute réponse, Erhan est transféré le 25 mars à Epinal. Le 1er avril suite à un nouvel incident il est placé en cellule disciplinaire. **"Au mitard, où un détenu suicidaire ne peut être envoyé"** > insiste Me Dominique Boh Petit, présidente régionale de l'observatoire international des prisons et avocat de la famille. Le lendemain à 11h, Erhan est vu par un psychologue qui ne décèle rien. A 11h45, le jeune détenu, mesurant 1,85 mètre pour 90 kilos, arrache un bout de drap qu'il accroche aux barreaux de la cellule et se pend.

Hier matin, la famille, accompagnée d'amis, a déposé une gerbe de fleurs devant la maison d'arrêt d'Epinal, établissement pilote pour la prévention des suicides. **"Il y a en tout de même eu quatre en dix-huit mois"** > note Me Boh-Petit. L'après-midi, le centre culturel s'est mué en lieu de prière à la mémoire d'Erhan. Son frère, détenu à Saint-Mihel, a obtenu in extremis une autorisation pour assister à la cérémonie. **"Ce qui s'est passé est injuste, poursuit Azru, nous voulons savoir comment tout cela a pu se produire."**

Paru le : 14/04/04 (Metz / Actualité)



Tous droits réservés © Le Républicain Lorrain 2004
L'utilisateur reconnaît un usage strictement personnel du site.